

Du nouveau à Ahuntsic-Cartierville!

C'est permis de prendre rendez-vous!... pour obtenir un permis de construction, transformation, démolition ou d'affichage commercial.

Depuis le mois de mai 2013, la prise de demande de permis de construction, de transformation, de démolition ou d'affichage à l'arrondissement se fait par rendez-vous. Il est toujours possible et même recommandé de venir rencontrer nos préposés à l'information préalablement à votre demande afin de bien la préparer. Et lorsque tout sera prêt, fini l'attente; un rendez-vous vous permettra de déposer votre demande au moment convenu.

Comment prendre rendez-vous? Il y a plusieurs façons :

1. Par courriel. La nouvelle adresse, **permis_ac@ville.montreal.qc.ca**, vous permettra de laisser vos coordonnées téléphoniques. À chaque jour ouvrable, un préposé communiquera avec chaque personne ayant laissé une demande de rendez-vous par courriel. Assurez-vous de laisser un numéro où nous pourrions vous joindre le jour sur semaine;
2. Par téléphone. Vous pourrez laisser vos coordonnées sur la boîte vocale du **514 872-3020**. À chaque jour ouvrable, un préposé communiquera avec chaque personne ayant laissé une demande de rendez-vous par téléphone;
3. En personne. Les rendez-vous pourront être pris par nos préposés à l'information du bureau des permis au **555, rue Chabanel Ouest, 6e étage**, après vérification du dossier, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 à 15 heures.

Cette nouvelle façon de procéder fait écho à plusieurs demandes de citoyens qui réclament plus de fluidité dans la prise des demandes de permis. Nous croyons que le service s'en trouvera amélioré et que les délais d'émission des permis pourront être réduits considérablement.

Alors, au plaisir de prendre vos demandes de permis... sur rendez-vous!